

Image not found or type unknown



Résilier une formation a distance

Par **PetitChat8**, le **09/06/2015** à **13:58**

Bonjour tout le monde :) j'espere trouver reponses a mes questions
je me suis inscrite au CEF au mois de fevrier 2015
je souhaite resilier ils ne veulent pas je doit payer la totalité des frais . Peuvent-ils m'envoyer
des huissier ? comment je peux faire ??????
merci d'avance a ceux ou celles qui pourront me repondre

Par **domat**, le **09/06/2015** à **14:12**

bjr,
il doit exister un contrat mentionnant les conditions de résiliation, contrat dont vous avez
accepté les conditions.
vous risquez effectivement de recevoir des courriers de relance y compris d'huissier ou de
sociétés de recouvrement.
cdt